

Assurez la sécurité de votre entreprise

Avec l'introduction du Fichier des Écritures Comptables et la récente digitalisation des contrôles, il est normal de s'attendre à être un jour concerné par un contrôle fiscal et/ou social.

Diminuez votre risque et prémunissez-vous du stress et des coûts engendrés par un contrôle avec 2 dispositifs :

En préventif, l'Examen de Conformité Fiscale (ECF)

Évitez les intérêts
et pénalités de retard !



- S'assurer, à la fin d'un exercice comptable, de la conformité de votre comptabilité avec les règles fiscales en vigueur ;
- Disposer d'un délai supplémentaire pour corriger d'éventuelles erreurs ou anomalies ;
Si vous prenez en compte les recommandations formulées, la DGFIP n'exigera pas le paiement de pénalités et intérêts de retard sur les 10 points de contrôles de l'ECF.
- Rassurer l'administration fiscale et diminuer votre risque de contrôles fiscaux.

En cas de contrôle, l'assistance au contrôle (ACFS)

Être accompagné lors
de la préparation et la
défense de votre dossier.



- Vous accompagner lors de contrôles de l'administration fiscale ou des organismes sociaux jusqu'à 5 jours (équivalent à une facturation moyenne de 6 000 € HT) ;
- Gérer les relations avec l'administration ;
- Vous permettre de vous consacrer à votre activité en toute sérénité.

Chaque année,
l'administration effectue
près de 50 000 contrôles fiscaux
et l'URSSAF près de
150 000 contrôles sociaux.

Missions et tarifs

L'Examen de Conformité Fiscale (ECF)



- Audit de la comptabilité en 10 points de contrôle
- Détection des éventuelles anomalies et établissement d'un compte-rendu de mission
- Echanges : lorsque l'examen fait apparaître une anomalie, correction du point litigieux, à l'aide notamment d'une déclaration rectificative
- Transmission à l'administration fiscale

- Tarifs**
- Régime fiscal BNC, SCI à l'IR, Location meublée non professionnelle (LMNP) : **200 € HT**
 - Régime fiscal BIC, SCI à l'IS avec abonnement Assistance au contrôle : **350 € HT**
 - Régime fiscal BIC, SCI à l'IS sans abonnement Assistance au contrôle : **600 € HT**

Assistance au Contrôle Fiscal / Social (ACFS)



- Assurer une présence lors des rendez-vous importants notamment lors de la 1ère visite du contrôleur
- Gérer les relations avec le contrôleur pendant toute la procédure
- Constituer le dossier et fournir l'ensemble des éléments demandés
- Vérifier la légitimité des demandes émises par le ou les organes de contrôle
- Répondre avec expertise à toutes les questions et demandes
- Le cas échéant, préparer une réponse à la proposition de rectification

Tarifs : Le prix de l'abonnement est calculé en fonction de votre forme juridique, de votre chiffre d'affaire et du nombre de salariés.

Honoraires annuels	Jusqu'à 1 500 €	De 1 500 à 3 000 €	De 3 000 à 5 000 €	De 5 000 à 10 000 €	Plus de 10 000 €
• SCI, SC, SCM, SCP, BNC	70 € / an	140 € / an	290 € / an	350 € / an	500 € / an
• Entreprises sans salariés	80 € / an	150 € / an	300 € / an	470 € / an	800 € / an
• Entreprises avec salariés	120 € / an	200 € / an	380 € / an	570 € / an	1 000 € / an